

Direction des Ressources Humaines

2625

Abidjan, le 19 NOV 2021

## COMMUNIQUE

**Objet : Prolongation du délai de recensement des « Docteurs non recrutés »**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe que la date limite de recensement des « Docteurs non recrutés », initialement fixée au vendredi 19 novembre 2021, est reportée au **vendredi 26 novembre 2021**.

Les intéressés peuvent se faire recenser de manière physique à la DRH du Ministère comme cela a cours en ce moment ou le faire en ligne via le lien : [drh.enseignement.gouv.ci/docteursnonrecrutes](http://drh.enseignement.gouv.ci/docteursnonrecrutes).

Pour valider son inscription en ligne, le concerné doit charger, au format pdf, son diplôme de doctorat ou l'attestation du diplôme et une pièce d'identité valide (la carte nationale d'identité, l'attestation d'identité ou le passeport).

Le Directeur des Ressources Humaines



**Djimbala DIAKITE**